

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers représentés : 6
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 31

L'an deux mille vingt deux, le vingt-quatre octobre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le dix-huit octobre deux mille vingt deux, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickael ONILLON, Hélène LECOMTE, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Pauline CAILLONNEAU, Isabelle CHAIGNE.

Absents donnant pouvoir : Christine GUILLOTEAU a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Odile DEGRANGE a donné pouvoir à Jean-Luc BRIANCEAU, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Hélène LECOMTE, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Jean-Luc RABILLARD, Sylvain MONIOT-BEAUMONT a donné pouvoir à Martial CAILLAUD.

Absente excusée : Sarah RENAUD

Absente : Corinne BRAUD

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Stéphanie CHIFFOLEAU a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D24102022 05 : Fibre optique : convention d'occupation temporaire du domaine privé avec Vendée Numérique

Monsieur Bertrand BURNAUD, Maire délégué, expose que la Commune des Achards a été sollicitée par Vendée Numérique pour l'implantation d'une armoire dédiée au développement d'un réseau de communication électronique (fibre optique).

Cette armoire est implantée 24 rue du Général De Gaulle dans le quartier de la Chapelle Achard sur la parcelle cadastrée section AC n°142 (cf convention et plan joint) pour une emprise foncière de 0.6m².

Il est proposé que la mise à disposition de la portion de parcelle soit réalisée à titre gratuit pour la durée des ouvrages de communications électroniques objet de l'occupation.

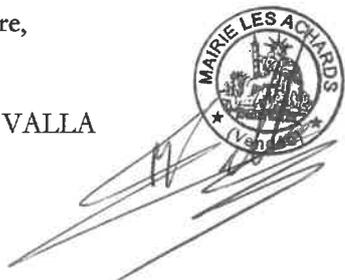
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- De mettre à disposition de Vendée Numérique une emprise foncière de 0,6 m² sur la parcelle cadastrée section AC n°142, située au 24 rue du Général De Gaulle dans le quartier de la Chapelle Achard, pour permettre l'implantation d'infrastructures dédiées au développement d'un réseau de communication électronique (fibre optique).
- De conclure avec le GIP Vendée Numérique la convention d'occupation temporaire du domaine privé proposée en annexe

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Le Maire,

Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 31/10/2022
Au registre

La secrétaire de Séance

Stéphanie CHIFFOLEAU